L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 7 JANVIER 1890.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est donnée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, dans le bureau de la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le [illegible] jour de Janvier A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû au moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans ... de 1879 à 1887, inclusivement, ... l'intérêt sur les griefs à partir de ... contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'enrôlement des dites années, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BERMOUDY, Mme A. D.—516. Pour taxes de ville des années 1880, $18 31; 1881, 17 84; 1882, $17 75; 1883, 20 60; 1884, 20 00; 1885, 23 40; 1886, 20 20; 1887, 16 16.
Montant à $169 56
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No. 165, borné par les rues Dauphine, Royale, Lafayette et Washington, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 107 pieds de profondeur.

BLANCHET, PIERRE N.—583. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à $10 92
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'îlet No 528, borné par les rues Antonia, Solidelle, Bray et Joséphine, formant l'encoignure des rues Antonia et Solidelle, mesurant 53 pieds de face à la rue Antonia sur 117 pieds de profondeur sur la rue Solidelle.

BURDETTE, Mme M. L.—1078. Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62.
Montant à $29 15
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'îlet No. 307, borné par les rues Harmonie, Septième, St. David et St. Patrick, mesurant 27 pieds 5 pouces de face à la rue Harmonie sur 96 pieds 3 pouces de profondeur.

BECKER, CAROLINE.—1087. Pour taxes de ville des années 1882, $12 70; 1883, 8 60; 1884, 9 00; 1885, 12 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $55 03
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 20 dans l'îlet No. 227, borné par les rues Washington, Burdette, Dohn et Septième, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

BURNS, ANDREW.—1121. Pour taxes de ville des années 1883, $6; 1887, 6 06.
Montant à $12 06
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot no. 13 dans l'îlet No. 280 borné par les rues Toledano, Harmonie, St-Patrick et St-Denis, mesurant 60 pieds de face à la rue Toledano sur 43 pieds de profondeur.

BARNETT, EDWARD R.—1137. Pour taxes de ville des années 1883, $60 00; 1886, 74 74.
Montant à $134 74
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 187 borné par les rues St-Charles, Prytanie, Clio et Erato, mesurant 26 pieds 9 pouces et 6 lignes pieds de face à la rue St-Charles sur 135 pieds 3 pouces de profondeur.

BRUGIER, Mme P.—1154. Pour taxes de ville des années 1884, $10; 1885, 12 72; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $42 90
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No ... dans l'îlet No 233, borné par les rues Prieur, Roman, Hôpital et le Chemin du Bayou, mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur sur 69 pieds de profondeur.

BENNERS, Mme RUDOLPH H.—1298. Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à $50 80
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 332, borné par les rues Canal, Dorgenois, Dumaine et Broad, mesurant 27 pieds de face à la rue Canal sur 109 pieds de profondeur.

BENNERS, Mme RUDOLPH H.—1299. Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à $10 30
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No ... dans l'îlet No 332, borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Dumaine, mesurant 28 pieds de face à la rue Dorgenois sur 140 pieds de profondeur.

BENNERS, Mme RUDOLPH H.—1300 ... 1886, 14 12; 1887, 12 12.
Montant à $29 42
Quatorze lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 dans l'îlet No. 555, borné par les rues Saloman, St-Louis, Conti et St-David, mesurant diverses.

BANVILLE, STEPHEN.—1341. Pour taxes de ville des années 1886, $58 38; 1886 54 54; 1887 54 54.
Montant à $177 66
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 17, borné par les rues Decatur, Chartres, Quartier et Esplanade, mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 96 pieds de profondeur.

BIED, AUREDIE et als.—1470. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $70 70
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'îlet No. 435, borné par les rues Claiborne, Cleveland, Derbigny et Canal, formant l'encoignure des rues Claiborne et Cleveland, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 116 pieds de profondeur.

COCHRAN, Mlle LOUISA.—1697. Pour taxes de ville des années 1880, $6 48; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1884, 5; 1885, 7 62.
Montant à $33 96
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'îlet No 882, borné par les rues Rocheblave, St-Philippe, Tonti et Dumaine, mesurant 25 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds de profondeur.

COCHRAN, Mlle LOUISA.—1698. Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 10 70; 1882, 19 04; 1884, 12; 1885, 15 24.
Montant à $67 90
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 12 dans l'îlet No 637, borné par les rues Union, Bagatelle, Robertson et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 123 pieds de profondeur.

CHAFFE JOHN & SONS.—2191. Pour taxes de ville des années 1884, $60; 1885, 76 20; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à $192 76
Dix-sept lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots nos, 1 à 17 dans l'îlet No 250, borné par les rues Perrier, Prytanie, Léontine et l'avenue Peters. Les dits lots formant l'îlet et mesurant 232 pieds de face sur une ligne et 312 pieds sur l'autre sur 261 pieds de profondeur.

COATETON, CATHERINE ou CAROLINE.—2234. Pour taxes de ville des années 1885, $11 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $32 90
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1032, borné par l'avenue de Londres, les rues Célestine, Génie et Nlle-Orléans, formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Célestine, mesurant 140 pieds de face à l'avenue Londres sur 300 pieds de profondeur sur la rue Célestine.

DeCHASTEIGNE, C. L. D.—2416. Pour taxes de ville des années 1886, $60 30; 1887, 60 60.
Montant à $121 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 106, borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Rampart et Quartier, mesurant 31 pieds de face à la rue Esplanade sur 107 pieds de profondeur.

CHARPANTIER, J. V.—2502. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $16 16
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 5 dans l'îlet No 640, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, mesurant 40 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur.

DUTREY, F.—3090. Pour taxes de ville des années 1881, $17 84; 1882, 31 75; 1883, 30 00; 1884, 30; 1885, 35 40; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $155 98
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No ... dans l'îlet No 176, borné par les rues Villeré, Robertson, Ursulines et le Chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 68 pieds de profondeur.

DUPONT, BENJAMIN.—3054. Pour taxes de ville des années 1883, $30; 1884, 30; 1885, 35 40; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $156 00
Trois lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No. 491, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Conti et le Canal Carondelet, mesurant 73 pieds de face à la rue Gayoso sur 175 pieds de profondeur d'un côté et 163 pieds de l'autre, formant l'encoignure des rues Gayoso et du Canal Carondelet.

DURANT, JEAN MARIE.—3256. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $20 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 25 dans l'îlet No 227, borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 117 pieds de profondeur.

ERNEST, S. et J. C. McMAHON.—3448. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1883, 44 45; 1883, 28; 1884, 28; 1885, 35 58.
Montant à $145 12
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 19 et 20 dans l'îlet No. 245, borné par les rues Constantinople, Camp, Coestant et Marengo, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

FOS, BLAISE.—3820. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $67 42
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 17 et 18 dans l'îlet No. 1330, borné par les rues Union, Bagatelle, Verta et Magistrat, mesurant 64 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

FORD, LOUIS.—3973. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $6 06
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 195, borné par les rues Lizardi, Gassety, Royale et Dauphine, mesurant 81 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur.

FLOTTE, Mme A. V.—3980. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 24 24.
Montant à $44 44
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 21 dans l'îlet no 267 borné par les rues Dauphine, Union, Français et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FULHAM, WM F.—4004. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à $90 90
Quatre lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 à 10, dans l'îlet No 435, borné par les rues Berlin, Bacchus, Apollon et Milan, formant l'encoignure des rues Berlin et Bacchus et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur.

FULHAM, WM F.—4005. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à $101 00
Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 18, 19, 20 et 23 dans l'îlet no. 435, borné par les rues Milan, Apollon, Berlin et Bacchus; les lots Nos 18 à 20 mesurant 91 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, le lot no 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 152 pieds de profondeur.

GREVE, JOSEPH G.—4230. Pour taxes de ville des années 1880, $40 06; 1882 63 50; 1885, 55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44.
Montant à $248 32
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet no 142 borné par les rues Montegut, Clouet, Chartres et Royale, mesurant 27 pieds de face à la rue Montegut sur 189 pieds de profondeur.

GLENN, Mme C.—4305. Pour taxes de ville des années 1880, $27 37; 1881, 26 76; 1882, 47 63; 1884, 30; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $230 41
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 7 et 8, dans l'îlet No. 101 borné par les rues Toledano, Chippewa, Jersey et l'avenue Louisiane, mesurant 54 pieds 10 pouces de face à la rue Toledano sur 125 pieds de profondeur.

GARDANNE, Mme J. H.—4357. Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 3 35; 1882, 9 52; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62, 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $50 25
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 460, borné par les rues Bernadotte, Lowerline, Treizième et Carondelet, mesurant 300 pieds de face à la rue Bernadotte et 302 pieds de face à la rue Lowerline, respectivement, sur 216 pieds de face à la rue Treizième sur 304 pieds de face à la rue Octapiece.

GUERCHOUX, Vve JOHN.—4472. Pour taxes de ville des années 1880, spéciale, $1 61; 1886, 8 08; 1887, 6 06.
Montant à $15 75
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No 746 borné par les rues Prosper, Mandeville, Marigny et Claiborne, mesurant 27 pieds de face à la rue Prosper sur 159 pieds de profondeur.

GEHLBOCH ou GEHLBACH, CHAS ou Vve CHAS.—4394. Pour taxes de ville des années 1881, $35 68; 1883, 32; 1884, 32; 1885, 40 64; 1886, 32 32; 1887, 32 32.
Montant à $204 96
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 6 dans l'îlet No 260, borné par les rues Prieur, Esplanade, Johnson et le Chemin du Bayou, formant l'encoignure des rues Prieur et Esplanade, mesurant 28 pieds de face à la rue Prieur sur 81 pieds de profondeur sur la rue Esplanade.

GRUNER, Mme JACOB.—4478. Pour taxes de ville des années 1882, $19 05; 1885, 15 24; 1887, 12 12.
Montant à $46 41
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 16, dans l'îlet No 368 borné par les rues Conti, Broad, White et Bienville, mesurant 60 pieds de face à la rue Conti sur 162 pieds de profondeur.

GENERES, Miles ALICE, JEANNE et CECILE O.—4586. Pour taxes de ville des années 1886, $90 90; 1887, 90 90.
Montant à $181 80
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 199, borné par les rues Prytanée, Euterpe, Coliseé et Polymnie, mesurant 28 pieds de face à la rue Prytanée sur 117 pieds de profondeur.

GENERES, Miles ALICE, JEANNE et CECILE O.—4587. Pour taxes de ville des années 1886, $101; 1887, 101.
Montant à $202
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 20, dans l'îlet no 199, borné par les rues Prytanée, Euterpe, Coliseé et Polymnie, mesurant 28 pieds de face à la rue Prytanée sur 117 pieds de profondeur.

GIBSON, Mlle F. et J. C. BAZILE.—4613. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à $12 12
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9, dans l'îlet No. 1190, borné par l'avenue Londres, les rues Libéral, Nlle-Orléans et Force, formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Libéral, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

GEHL, ADELE M.—4628. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à $12 12
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'îlet No. 63, borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Milan et Marange, mesurant 25 pieds de face à la rue Water sur 168 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur sur une ligne et 107 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre.

GEHL, ADELE M.—4629. Pour taxes de ville des années 1886, $7 67; 1887, 7 67.
Montant à $14 14
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 19 dans l'îlet no 63, borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Milan et Marange, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

GEHL, Mme HENRY.—4690. Pour taxes de ville des années 1886, $141 40; 1887, 141 40.
Montant à $282 80
Treize lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, dans l'îlet no 141, borné par les rues Laurel, Bordeaux, Jersey et Lyon; les lots E, F, G, H et I mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur; le lot J formant l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux, et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur sur la rue Bordeaux; les lots K et L mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Borde sur 159 pieds de profondeur; le lot M formant l'encoignure des rues Bordeaux et Jersey et mesurant 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 100 pieds de profondeur, et les lots N, O, P et Q mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jersey sur 100 pieds de profondeur.

GEHL, ADELE M.—4699. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $6 06
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots u 1 et 2 ou 14, dans l'îlet No. 121, borné par les rues Lyon, Tchoupitoulas, Jersey et Upperline, mesurant 47 pieds de face à la rue Lyon sur 130 pieds de profondeur.

HERRING, SUC de LEVI.—4883. Pour taxes de ville des années 1886, $4 17; spéciale, 1882, 41 28; 1883, 26; 1883, 33 02; 1886, 26 26; 1887, 26 26.
Montant à $156 92
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 12 dans l'îlet No 111, borné par les rues Première, Laurel, Constance et Deuxième, mesurant 49 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

HENRY, THEO.—4915. Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1882, 25 40; 1883, 16; 1884, 20 32; 1887, 16 16.
Montant à $90 63
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 9 et 10 dans l'îlet No 293 borné par les rues Plaquemine, Bordeaux, Chestnut et Valence, formant l'encoignure des rues Plaquemine et Bordeaux et mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Plaquemine sur 102 pieds de profondeur.

HUBER ou HUTER, JOHN ou JOHN P.—4087 et 5282. Pour taxes de ville des années 1881, $17 84; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à $54 20
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 57, borné par les rues Dixième, St-Thomas, Chippewa et Septième, mesurant 28 pieds de face à la rue Dixième sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HINCKS, LOUISA ou LOUISE.—5030. Pour taxes de ville des années 1883, $40; 1884, 40; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à $211 60
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'îlet No. 34, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

HENRY, JOHN B. et JOSEPH.—5092. Pour taxes de ville des années 1885, $17 78; 1886, 14 14.
Montant à $31 92
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'îlet No. 60, borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Girod et Lafayette, mesurant 19 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Commerce sur 89 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur.

HART, Mme MARY.—5094. Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $39 48
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'îlet No 445, borné par les rues Cypress, Claiborne, Willow et Julia, mesurant 34 pieds 4 pouces de face à la rue Cypress sur 87 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur.

HOTTENDOFF, W. et D. C.—5109. Pour taxes de ville des années 1884, $10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $42 90
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16 dans l'îlet No 350 borné par les rues Howard, Liberté, Erato et Thalia, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds de profondeur.

HANLEY, THOS.—5133. Pour taxes de ville des années 1884, $24; 1885, 30 50; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à $135 60
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 40 borné par les rues St-Thomas, Rousseau, Ste-Marie et St-André, mesurant 38 pieds de face à la rue St-Thomas sur 172 pieds de profondeur.

HAAS, Vve THERESA.—5153. Pour taxes de ville des années 1885, $229 60; 1886, 181 90; 1887, 181 90.
Montant à $593 20
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 2 dans l'îlet No. 147, borné par les rues Magasin, Camp, Phillip et Première, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasin sur 150 pieds de profondeur.

HARRIS, OSBORNE.—5158. Pour taxes de ville des années 1880, 96c. (spéciale); 1881, 96.
Montant à $1 92
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'îlet No. 527, borné par les rues Miro, Galvez, Commune et Gravier, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Miro sur 132 pieds de profondeur.

HARRIS, OSBORNE.—5159. Pour taxes de ville des années 1881, spéciale, 97 cents; 1884, 6 00.
Montant à $6 97
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 10 dans l'îlet no 527, borné par les rues Miro, Galvez, Commune et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 132 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5184. Pour taxes de ville des années 1886, $18 18; 1887, 18 18.
Montant à $36 36
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'îlet No 51 borné par les rues South Market, Peters, Tchoupitoulas et Delord, mesurant 21 pieds de face à la rue South Market sur 58 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5185. Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, 10 10.
Montant à $20 20
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No. 51, borné par les rues Delord, Peters, Tchoupitoulas et South Market, mesurant 21 pieds de face à la rue Delord sur 58 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5186. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 24 24.
Montant à $44 44
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 25, dans l'îlet No. 393, borné par les rues Locust, Euphrosine, Calliope et Magnolia, mesurant 29 pieds de face à la rue Locust sur 126 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5187. Pour taxes de ville des années 1882, $63 50; 1886, 48 48; 1887, 48 48.
Montant à $160 46
Huit lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos, 1 à 8 dans l'îlet No 393 borné par les rues Euphrosine, Locust, Calliope et Magnolia, formant l'encoignure des rues Euphrosine et Locust et mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Euphrosine sur 116 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5188. Pour taxes de ville des années 1882, $47 63; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $108 23
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'îlet No. 394, borné par les rues Nouveau Canal (Delord), Locust, Magnolia et Euphrosine, formant l'encoignure des rues Nouveau Canal (Delord) et Locust et mesurant 51 pieds de face à la rue Nouveau Canal (Delord) sur 45 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5190. Pour taxes de ville des années 1882, $28 58; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $68 98
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 20, dans l'îlet no. 274, borné par les rues Rampart, Girod, Dryades et Julia, mesurant 31 pieds de face à la rue Rampart sur 95 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5191. Pour taxes de ville des années 1882, $63 25; 1886, 60 60; 1887, 60 60.
Montant à $218 45
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'îlet No 274, borné par les rues Rampart, Girod, Dryades et Julia, mesurant 36 pieds de face à la rue Rampart sur 96 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5192. Pour taxes de ville des années 1882, $63 50; 1886, 60 60; 1887, 60 60.
Montant à $184 70
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22 dans l'îlet No. 274 borné par les rues Rampart, Girod, Dryades et Julia mesurant 31 pieds de face à la rue Rampart sur 96 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5193. Pour taxes de ville des années 1886, $66 66; 1887, 60 60.
Montant à $127 26
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 368, borné par les rues Girod, Franklin, Basin et Lafayette, formant l'encoignure des rues Girod et Franklin et mesurant 24 pieds de face à la rue Girod sur 57 pieds dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5255. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 4 04.
Montant à $10 10
Sept lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 391, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Dupré et Gayoso, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

HALL, HARRY.—5284. Pour taxes de ville des années 1886, $8 08; 1887, 8 08.
Montant à $16 16
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No. 643, borné par les rues Washington, Espagne, Robertson et Claiborne, mesurant 120 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

HALL, HARRY H.—5285. Pour taxes de ville des années 1886, $14 14; 1887, 14 14.
Montant à $28 28
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no. 15, dans l'îlet No. 643, borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, mesurant 64 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.

HALL, HARRY H.—5286. Pour taxes de ville des années 1886, $32 32; 1887, 32 32.
Montant à $64 64
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No. 643, borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, mesurant 128 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.

HAMILTON, Mlle CORINNE G.—4273. Pour taxes de ville des années 1886, $18 18; 1887, 18 18.
Montant à $36 36
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 6 dans l'îlet No. 498, borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Marais et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds de profondeur.

HANSEN, EDWARD.—5277. Pour taxes de ville des années 1886, $8 08; 1887, 8 08.
Montant à $16 16
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'îlet No 1038, borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Laharpe et Galvez, formant l'encoignure des rues Johnson et Lapeyrouse, mesurant 117 pieds de face à la rue Johnson sur 30 pieds de profondeur sur la rue Lapeyrouse.

HANSEN, EDWARD.—5318. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $20 20
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No. 376, borné par les rues Locust, Freret, Cypress et Julia, mesurant 25 pieds de face à la rue Locust sur 125 pieds de profondeur.

HAMILTON, C. M.—5346. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $44 44
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot no 10 et partie du lot No 11 dans l'îlet No 183, borné par les rues Camp, Magasin, Sixième et Septième, mesurant 24 pieds de face à la rue Camp sur 125 pieds de profondeur.

JOHNSON, F.—5516. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $76 71
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 2 dans l'îlet No 271, borné par les rues Première, St-Denis, Dryades et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 123 pieds de profondeur.

KLEIN, ou KLINE, H. H.—5819. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 08
Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 23 à 26 ou 24 à 27, dans l'îlet No 594, bornés par les rues Commune, Dorgenois, Bank, Broad et Gravier, formant l'encoignure des rues Commune et Dorgenois, mesurant 100 pieds de face à la rue Commune sur 110 pieds de profondeur sur la rue Dorgenois.

KATHMAN, HENRY.—5897. Pour taxes de ville de l'année 1880, (spéciale).
Montant à $8 09
Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18 et 19, dans l'îlet No 285 borné par les rues Désiré, Bourgogne, Clouet et Rampart, mesurant 79 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

KELLOGG, C. S.—5907. Pour taxes de ville des années 1880, $71 84; 1886, 121 20; 1887, 121 20.
Montant à $315 24
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 172, borné par les rues Joséphine, Chestnut, Camp et St-André, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur.

KELLOGG, C. S.—5908. Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1886, 101; 1887, 101.
Montant à $274 84
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 203, borné par les rues Joséphine, Coliseé, Prytanée et Jackson, mesurant 37 pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds de profondeur.

KELLOGG, C. S.—5909. Pour taxes de ville des années 1880, $81 05; 1886, 121 20; 1887, 121 20.
Montant à $323 45
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'îlet No 203, borné par les rues Joséphine, Coliseé, Prytanée et Jackson, mesurant 64 pieds de face à la rue Joséphine sur 128 pieds de profondeur.

KNIVO, DOM ou SUC de D. ou SUC de DOMINIQUE KRIEG.—5917. Pour taxes de ville des années 1880, $17 21; 1881, 24 98; 1882, 44 45; 1883, 28; 1884, 28; 1885, 35 56; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à $235 76
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 13 et 14, dans l'îlet No 151, borné par les rues Laurel, Jersey, Antoinette et Général Taylor, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—5933. Pour taxes de ville des années 1883, $12 75; 1884, 4; 1885, 5 08.
Montant à $21 83
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 51, borné par les rues Levée, Short, l'avenue Carrollton et la rue St-Charles, mesurant 60 pieds de face à la rue Levée sur 80 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JOHN ou SUC. de JOHN.—5936. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 33; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $79 85
Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'îlet No 27, borné par les rues Levée, Burdette, Washington et Macarthy; le lot No 4 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 128 pieds de profondeur; le lot No 5 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, ALEX.—5937. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 64; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 08
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'îlet No 39, borné par les rues Adams, Hillary, DeArmas et Macarthy, mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 197 pieds de profondeur.

KERR, AARON.—5953. Pour taxes de ville des années 1880, $9 46; 1881, 3 37; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 16
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'îlet No 46, borné par les rues DeArmas, Hillary, Macarthy et Cliston, mesurant 30 pieds de face à la rue DeArmas sur 150 pieds de profondeur.

KENT, AMOS.—5958. Pour taxes de ville de l'année 1880 spéciale.
Montant à $20 97
Cinq lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet No 332, borné par les rues Delachaise, Plaquemine, Prytanée et l'avenue Louisiane, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Delachaise sur 160 pieds de profondeur.

KENT, AMOS.—5959. Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à $3 86
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 25 et 26 de l'îlet no 332, bornés par les rues Delachaise, Plaquemine, Prytanée et l'avenue Louisiane, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Delachaise sur 160 pieds de profondeur.

KELLY, THOS.—5984. Pour taxes de ville des années 1882, $16 59; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $81 68
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'îlet No 316, borné par les rues Première, St David, Liberté et Deuxième, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 160 pieds de profondeur.

KLEIN, FRANK.—6013. Pour taxes de ville des années 1883, $6; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $42 32
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 2 dans l'îlet No. 1028, borné par les rues St Antoine, Célestine, Bagatelle et Génie, formant l'encoignure des rues St-Antoine et Bagatelle, et mesurant 160 pieds de face à la rue St-Antoine sur 128 pieds de profondeur sur la rue Célestine.

KENTON, JAS ou JOS D.—6049. Pour taxes de ville des années 1884, $46; 1885, $3 50; 1886, 50 50; 1887, 50 50.
Montant à $216 50
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme les lot no 15 ou B, et partie du lot A, dans l'îlet No 218, bornée par les rues Delachaise, Magasins, Camp et l'avenue Louisiane; le lot No 15 ou B mesurant 52 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur; et la partie du lot A mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur.

KUHLMAN, Mme CHRISTINA, Vve de JOHN KUHLMAN, ou Mme CHRISTINA KALSAR, FEMME de JOHN KUHLMAN.—6046. Pour taxes de ville des années 1884, $56; 1885, 71 12; 1886, 56 56.
Montant à $93 68
Une portion de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No. 14 et partie du lot No. 13 dans l'îlet No 128, borné par les rues Magasin, Harmonie, Pleasant et Constance, mesurant 39 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur.

KRAFT, Mme JOHN.—6062. Pour taxes de ville des années 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $32 90
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'îlet No. 83, borné par les rues Chippewa, Annunciation, Septième et Huitième, mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur.

KENNER, DUNCAN F.—6116. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $202
Huit lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 211, bornée par les rues Carondelet, Thalie, Melpomène et l'avenue St-Charles, formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie et mesurant 255 pieds de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

KENNER, DUNCAN F.—6117. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $30 30
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 9 et 10 dans l'îlet No 211, borné par les rues Melpomène, St-Charles, Carondelet et Thalie, mesurant 60 pieds de face à la rue Melpomène sur 128 pieds de profondeur.

KAISER, Vve FRED G.—6122. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $30 20
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 355 borné par les rues Terpsichore, Howard, Freret et Melpomène, formant l'encoignure des rues Freret et Melpomène, et mesurant 31 pieds de face à la rue Freret sur 96 pieds de profondeur sur la rue Melpomène.

KRANTZ, JOHN F.—6136. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $22 32
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No 6 et partie du lot No 5 dans l'îlet No 143, borné par les rues Camp, Ste Marie, St André et Coliseé, mesurant 34 pieds de face à la rue Camp sur 128 pieds de profondeur.

KISSINGER, PHILIP.—6140. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $14 14
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'îlet No 56, borné par les rues Chippewa, St-Thomas, Septième et Huitième, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 81 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai toutes parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout le lot, au comptant, sans délai, la plus faible portion de la dite propriété spécifiée au débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, en monnaie courante, monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent des dépenses de la pénalité.

J. N. HARDY, Trésorier de la ville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 7eme jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Interdiction de Angèle Candide Avinone, femme de Michael Hoeffner, No 27,787, Division "D".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présent, T. L. Bayne J, pour le demandeur, Félix J. Puig, curateur ad hoc. Après avoir entendu les plaidoyers, les témoignages et les avocats, la cour, considérant la loi et l'évidence et la loi étant en faveur du demandeur, et pour les raisons orales données.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement d'interdiction contre Angèle Candide Avinone la déclarant incapable de prendre soin de sa personne ou d'administrer ses biens; que Michael Hoeffner soit nommé curateur pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne en se conformant aux formalités prescrites par la loi.

Jugement rendu le 7 octobre 1889.
Jugement signé le 15 octobre 1889.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", siégeant à la place de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et scellé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dix-septième jour d'octobre de l'An de Notre Seigneur Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt Neuf.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.

20 oct—

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 1er jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Interdiction de Emma Sauter, No 27,595, Division A.

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présent, Charles G. Ogden, Esq, pour le demandeur et B. C. Elliott, Esq., avocat nommé par la cour pour représenter la défenderesse. Après avoir entendu les plaidoyers, les avocats et les évidences, considérant le rapport des experts enregistré dans cette affaire et l'évidence et la loi étant en faveur du demandeur, et pour les raisons orales données.

Il est ordonné, adjugé et décrété que Emma Sauter, la défenderesse, est, et est déclarée incapable d'administrer ses affaires, est interdite.

Jugement rendu le 1er octobre 1889.
Jugement signé le 5 octobre 1889.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la { Sceau } ville de la Nouvelle-Orléans, ce cinquième jour d'octobre en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre vingt-neuf.

HUGUES J. LAVERGNE, Député-Greffier.

18 déc—3f ou 30 jrs

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHas FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).

La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques.— Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris
DÉTAIL : DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 6 janvier 1890.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$6,970,406 00	$763,856 00
Même temps la semaine dernière	3,691,691 00	357,978 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

Mexican — souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 95 à 4 75; 20-francs, $3 90 à $3 90; doublons espagnols, $15 45 à $15 60; doublons mexicains, $15 45 à $15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à $4 90; 20-pesos, mexicain, $19 40 à 19 60; ... américain, 99 à 99½; ... 78 à 74; ... 73 à 74; argent mutilé américain, 90c. par on; 5-francs, 95 à 95c.; argent anglais, par £, $4 80 à $4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à $4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19⅛; ... billets. 23 à 24.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et stable.

Papier commercial	8
Prêts sur garanties collatérales	5 à 7
Time	6 à 7
Papier hypothécaire	8

New York—Taux de l'argent 6 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 6; consolés 97 1/16 à 97⅛; argent en lingots 44⅛; U. S. 4's 128⅛.
Paris—Rentes 87.97½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 93¾
Le STERLING est ferme.
Commercial (60 jours) ....478½ à 479
Traites de banques (60 jours) 483
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce (60 jours) $5.26¼
Traites de banques (60 jours) 5.20
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce $1 50 à 1 25 d'escompte.
Traites de Banque pair.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.

25 actions CC Slaughterhouse Co.	56¾
75 actions Jefferson City Gas	83
10 do do do	83¼
25 actions du Crescent City RR	93¾
10 do do do	94
$3,000 Louisiana 4's	95½
$10,000 Louisiana 4's	95⅞
$7,000 Bons à prime	149½
$2,000 City 5s	104
$1,000 State warrants (1886)	46

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

25 actions Crescent City RR Co.	94
15 actions American National Bank	109
100 actions CC Slaughterhouse Co.	56⅞
70 actions N O Gaslight Co.	105
25 actions CC Slaughterhouse Co.	57
10 do do do	57
100 do do do	57⅛
45 do do do	57
25 actions Jefferson City Gas	83
108 actions du Bank of Commerce	111

Appel de 2 p. m.

$50 Louisiana 4's	95½
$1,340 Bons à prime	149½
$2,000 City 5's	104¼
25 actions Jefferson City Gas	85
10 do do do	85
10 do do do	85
25 do do do	85
20 actions N. O. Ins. Association	26¼

Après l'appel de 2 p. m.

20 actions du Crescent City RR Co.	94¼
$5,000 Louisiana 4's	95¾
$5,000 Louisiana 4's	95⅞
25 actions du Carrollton RR Co.	115
$15,000 Louisiana 4's (Baldwin)	95½
5 actions Crescent City RR Co.	94¼

ACTIONS ET BONS.

Prix cotés à la N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	109	111
Bank of Commerce	100	111	112
Bank & Banking Co.	100	171	173
Orléans	100	26	40
Germania National	100		
Germania Savings	100	170	
Hibernia National	100	176	
Louisiana National	100	200	300
Metropolitan	100	151¼	
Mutual National	100	141½	
N O National	100	600	
People's	100	91	
State National	100	135	145
Union National	100	144	149
Whitney National	100	271	

Compagnies d'assurances.

Crescent Ins	100	54½	59½
Firemen's Ins.	100		
Germania Ins Co.	100	120½	136
Hibernia Ins	100	65	
Home Ins	100	101	
Lafayette	100	73½	80
Mechanics Mutual	100	65	70
Mechanics' and Traders'	100	126	
N Orleans Ins As.	25	27¾	30
N Orleans Ins Co.	20	20¼	22
Sun Mutual Insurance	100		
Southern Ins Co.	100	101¼	105
Teutonia	100	137½	141

Chemins de fer urbains.

Carrollton	100	114½	115
Crescent City	100	94	94½
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	116½	118
Orléans	100	70½	72
St-Charles Street	100	68	70

Actions diverses.

Planville Oil Works Co.	100		
C C Slaughterhouse	50	56¾	57
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co.	100	85¼	87
Consumers Ice Co.	100		
N. O. Brewing Ass. Co.	100	90	
La State Lottery Co.	100		
La Oil Co.	100		
Metairie Cimetery Ass.	100		
N O Gas Light Co.	100	105	105½
N O Waterworks Co.	100	94	95
Planters Crescent Oil Co.	100		
Sugar Shed Co.	20	35	40
Southwestern Brush Electric Light Co.	100		
Louisiana Electric L't Co.	100		
Jockey Club	100		
Crescent City Brewing Co.	100		

Bons d'Etats.

Louisiana 4's	95⅝	96
Louisiana 5's		

Bons de ville.

Premiums	149½	151
Premium drawn number		
Privilège on Premiums		
Consolidated 6's	107	
— Coupons	110½	112
Consolidated Extended	107½	
— Coupons	110½	110½
Extended 6's	109	111
— Railroad		
— Waterworks		
— Park		
City 5 06 certificates	102¾	
City 6 0|0 Ots for Consol Coup	102¾	107
City 5	104	105
City 7's old	112½	114
new		

Bons divers.

U S 4's	126	
C., St. L. & N. O. RR mort.		
Jackson RR 2d mort.		
Jackson RR 2d mort. deb.		
Cotton Exchange Stock	195	205
Produce Exchange Stock		
Stock Exchange Stock		
Mechanics', Dealers and Lumbermen's Exchange Stock	30	
Morgan's L & T 1st gold mort.	126½	128½
Tex. & Pacific RR 1st gold m't	91	
C. C. Brewing Co. 1sts		
St-Charles Street RR mort.		
Crescent City Ice		
N O City RR Co mort.		108
St-Charles St RR mort (1881)	122½	
N O Waterworks 6% mort.		
Le Ice Mfg Co 1st mort.		
Le Ice Mfg Co 2d mort.		85
Levee S. Cotton Press mort.	108½	
Le Electric L. 1st mort.		
Cotton Exchange 1st mort.	103	

Certificats et Warrants.

State Warrants (Ordin. 1884)	72	
State Warrants (Ordin. 1885)	52½	
de de de 1886	45	47
de de de 1887	65	
de de de 1888	35	
Police Cts	30	
School Cts		35
City Scrip, old	91	
new	92¾	
Em. In. Cts. on State Consols	26	35
Cts de toute sorte	30	
Unpaid State Coupons No 12 (Levy 1 1CPS)	13	
Unpaid State Coupons prior to No 12	27	
Unpaid City Coupons		
Half-paid Coupons		
State School Warrants	25	

Unlisted Securities.

Anna Howe Gold Mi'ng Co	10	.36	.75
Plata Reina	1		.40
Bonhomme	1	.07	.10
Mountain View	1	.02	.05
Georgiana	1		.24
Ryland	1	.07	.09
Lafayette Brewing Co.	100	96	115
Louisiana Brewing Co.	100	185	204
Pelican Brewing Co.	50	45	55
Southern Brewing Co.	100	400	525
Weckerling Brewing Co.	100	155	165
Sugar Exchange	150	180	190

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Orleans à Issue. 6 New Stock. ... moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,500 balles, comprenant 200 à arriver.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont cotés de ¼ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	8⅜	8⅜
Ordinary	8⅞	8⅞
Good Ordinary	9 3/16	9⅛
Low Middling	9 7/16	9⅜
Middling	9¾	9¾
Good middling	10	10
Middling Fair	10 7/16	10 5/16
Fair	11 3/16	11 1/16

FUTURES.

Stables. Janvier 9,77 à 9,79; février 9,80 à 9,81; mars 9,86 à 9,87; avril 9,92 à 9,95; mai 10,00 à 10,01; juin 10,07 à 10,08; juillet 10,10 à 10,15; août 10,16 à 10,18; septembre 10,04 à 10,07; octobre ... novembre ... décembre ...

Les ventes comprennent 61,400 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9 11/16; à Mobile 9⅝; à Savannah 9 11/16; à Charleston 9⅝; à Wilmington 9⅝; à Norfolk 9¾; à Baltimore 10 1/16; à Boston 10⅛ à 10⅜; à Philadelphie 10⅜; à Memphis 9⅝; à Augusta 9 11/16.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Ferme. Coton: Middling Gulf 10⅝.

FUTURES.

Stables. Janvier 10,14 à 10,15; février 10,21 à 10,22; mars 10,29 à 10,30; avril 10,36 à 10,37; mai 10,43 à 10,44; juin 10,49 à 10,50; juillet 10,55 à 10,56; août 10,61 à 10,62; septembre 10,19 à 10,21; octobre 9,88 à 9,90; novembre ... décembre ...

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,445,673 balles; même temps l'année dernière, 1,158,982 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,298,124 balles; même temps l'année dernière, 3,863,057 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,061,985 balles; même temps l'année dernière, 723,070 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,108,243 balles; même temps l'année dernière, 2,610,142 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 353,449 balles; même temps l'année dernière, 372,271 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 780,997 balles; même temps l'année dernière, 899,917 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable. Coton—5⅝ pour le Middling Américain.

FUTURES.

Fermes.

MARCHÉ DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable. Coton—70 fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 68 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 66 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Fermes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

Ventes 1,171 boucauts et 2,488 barils de sucre et 2,126 barils de mélasse.

Recettes 1,218 boucauts de sucre, 2,176 barils de sucre, 2,204 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Fort.

Choice	— @ —
Strictly prime	— @ 4⅝
Prime	4½@4 11/16
Fully fair	4⅜@4 7/16
Good fair	4⅜@4 7/16
Fair	4⅜@4 7/16
Good common	4¼@4⅜
Common	4 @4 3/16
Inferior	3 @3½

CENTRIFUGAL—Actif et fort.

Plantation granulated	— @ —
Off granulated	— @ —
Choice white	—@5 3/16
Off whites	5 @5½
Gray off white	—@5 15/16
Choice yellow	— @ —
Prime yellow	5⅛@5 3/16
Off yellow	5⅛@5¼
Seconds	3⅜@5

MELASSE—Open kettle calme.

Fancy	— @ —
Choice	— @ —
Strict prime	— @ —
Good prime	13 @ 32
Prime	13 @ 29
Good fair	15 @ 26
Fair	15 @ 24
Good Common	13 @ 22
Common	15 @ 20
Inferior	— @ —

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	— @ —
Choice	— @ 22
Strictly prime	21 @ 22
Good prime	20 @ 21
Prime	18 @ 19
Good fair	17 @ 18
Fair	16 @ 17
Good common	15 @ 16
Common	12 @ 14
Inferior	— @ —

NOUVEAU SIROP—26 @ 29

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut —; barils riz décortiqué 752.

Recettes—Sacs riz brut 1,467; barils riz décortiqué —.

RIZ ROALE—Calme.

Head	4½@5
Choice	— @ —
Prime	— @ —
Fair	4 @4¼
Good fair	4 @4½
Ordinary	3¼@3½
Common	3½@3½
No 2	3 @3¼

RIZ BRUT—Inactif. Cotes durée brut: $0 60 à 2 45.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$0 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse :
FARINE—Stable. Patents $4 50 à 4 60; extra fancy $4 00 à 4 10; fancy $3 75 à 4 00, choix $3 35 à 3 50 le baril.

FARINE DE MAIS—$1 90 à 1 95.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patents $4 62½ à 4 75 le baril, extra fancy $4 25 à 4 50; fancy $3 90 à 4 00, Minnesota four, Bakers $4 25 à 4 50; Straights $ 00 à $ 25; patents $5 25 à 5 50.

FARINE DE MAIS—$1 90 à 1 85.
CREAM MEAL—Choice $2 30 à 2 40.
HOMINY—$2 25 à 2 40.
HOMINY—$2 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—Coarse $6 25 le baril au détail.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 39 pour le blanc, — à 39 pour le mêlé et 39 à 40 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 31; choix — à 32; Red Rust Proof 32 à 36.
SON—85 à 87½.
FOIN—Prime $12 00 à 14 50; Choice $15 50 à 16 50; Strictly Prime — à —; Fancy ...

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 6c de plus par 100 livres, et le foin $1 00 à 2 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont à peine stables.
MESS PORK—$10 25 à 10 50.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 4⅛ à 4⅜; short rib sides 5⅛ à —; long clear sides 5⅛ à —; short clear sides 5⅜ à —.
BACON — Epaules 4⅞ à 5; short rib sides 6⅛ à —; long clear sides 6⅛ à —; short clear sides 6⅛ à —.
SAINDOUX—En tierces, raffiné, 5⅞ à —; prime steam — à —.
JAMBON—10½ à 11.

Les actes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles mouvement du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $10 00 à 10 25; pig $10 00 à 10 25; extra prime and rump $8 75 à 9 00.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 5¾ à 6c; Bacon—ost shoulders 6¼ à 6½c; picnic hams 5¾ à 6c; breakfast bacon 9½ à 10c; hams choice 10½ à 12½c.

Bœuf, bbls—Extra plate $9 25 à 9 50; plate $8 75 à 9 00; extra mess $8 75 à 7 00; mess $— à —; demi-baril—extra plate $4 60 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $— à 5 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour ces petits lots.

CAFE—Prime — à 20¼; good — à 20¼; fair 20; ordinary 18; common — à 16¾ la livre.

THÉ—Extra Formose, 50c à $1 00 ou plus; choice to fine 40 à 50c; fair to medium 24 à 35c; superior to extra choice 50c à $1 00; fine to choice gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE — Western Creamery—Extra 27 à 28; extra firsts 27 à —; firsts 19 à 20c; Western Dairy — Extra 15 à 16; extra firsts 14; firsts 11 à 12. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams — à 12; Western Cheddar, full cream à 10¾; twins full cream, à 10¾; flats, full cream, à 10⅜; Young American's, full cream, 11⅜.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 90c; City Crushed 85c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 2c de plus par livre.

DRY FRUIT — Raisins rouges du Tennessee 5 à 6 la livre, ... de la Virginie 7 à 7½c; raisins de la Californie $2 50 à — la boîte; muscatelle $2 25; pommes évaporées de la Louisiane 12¼ à 25c. la livre; Pruneaux 6½ à 7c; ... Figues $3 75 à 4 00 le baril; raisins de Malaga 5½ à 6½c.

ORANGES — Les oranges de la Louisiane sont cotées nominales par baril; Citrons $1 50 à 2 00; Bananes de Mobile — à —; Limons — à —; Ananas $1 00 à 2 00; Cocos $3 00 à 3 25; Plantins 75c à $1 00 le régime; Figues baleine $1 50 à 2 00; Amandes — à —; Noix — à —; ... de la Louisiane, les amandes 12 à 15c la livre; ... 7 à 14c; Citrons 20 à 22c la livre; Amandes Tarragone 16 à 17c la livre; Noix de Brésil 12 à 13c la livre; Filberts à 12½; Noix de Naples 15; ... de 1000, ...

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lé $12 00 à — par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $18 50 par ton, pour l'exportation $20 00 à $21 00 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$20 50 à — par long ton f. o. b.
Huile de graine de coton—En gros au dépôt Huile ... Prime crude 24c le gallon à ... prime summer ... et 28 à ... raffiné.

TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—Bagging le jobbing, 1¾ livre 7½ à — la yarde; 2 livres 8 à 8⅛; 2¼ livres 10⅜ à —; ... livres 10¼ à 10½ la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills — 12½c par livre.
COTTON TIES—$— à 1 15 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les détaillants demandent 10 à 25c de plus par baril et 5c par livre en sus.)

POMMES DE TERRE—Table $1 25 à 1 40; Ordinaire seed Pot $1 50 à 1 75.
PATATES DOUCES — Ordinaires $— à —; 2 prime $1 50 à —.
OIGNONS—De l'Ouest $2 50 à 3 00 le baril.
AIL—De la Louisiane 25 à 30c le string.
CHOUX—De la Louisiane 7 à 10c pièce par corde.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $3 50 à 4 00 le baril.
HARICOTS — Choice Northern à 2¼; Western kidney choice à 6¾; New-York red kidney à —; western white kidney 5¼c; pois verts $1 ¼ à —.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 25 la douzaine; poulets $3 00 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $12 00 à 15 00.

Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 3 00; poulets $1 00 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $5 00 à 6 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 15 à 17c ceux de la Louisiane 17 à 18c.
SUIF—4½ c la livre pour celui de la ville 4 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 21c la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 18 à —; clear lake 21 à —.
PEAUX AUX ABATTOIRS—30 livres et au-dessus 4½c; steer et 4½ de vaches 30 à 70 livres 3½c. Kips, 15 à 25 livres, 4c; peaux de veau 35c. pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salt 4 à —; dry flint 5¾c dry salted 4½c la livre.
PELLETERIE — Ours $— à 5 50; castor 10 à 60 pièce; moreau 12 à 50c.
PEAUX — Chevreuil à 25c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
ROUGES — Mâle 2 à 2½c la livre; ... 1 à 1½c.

MOUTONS — Ceux du bayou, pièce, ...

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright leaf ... 1 à 11¼. Common and medium leaf ... 16; Leaf $ à 32.
TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing, par livre ... Sweet navy 9 à 10c ...
NAVAL STORES—Les prix des gros sont comme suit. Au détail il faut ajouter 25 à ... de plus par baril. Pitch, $1 75 à 1 80; goudron ... Rosin — D $1 15; E $1 ... I $1 ...; K $1 30; M $1 ...; N $1 ...; ... Térébenthine 41½c. Jobbing 2 à 4c de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 45c le baril, ou $4 15 la tonne. Anthracite $6 50 à 10 00 la tonne. Bar...; Steam $3 00 la tonne, en gros ... à $1 le baril.
ALABAMA—Splint pour famille 45c; Cocoa pour famille 45c; Montevallo 60c. le baril pour famille; Cahaba pour famille 45c., steam ... car ... 50 à 56 tonne.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	1 25 @	2 10
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50 @	1 25
Pêches—Vieux, le gallon	2 25 @	2 25
Pommes	2 50 @	2 00
COGNAC—Importé—1888, le gallon		
—	— @	4 00
1870	— @	5 00
1873	— @	5 00
1874	— @	5 00
1880	— @	5 00
1882	— @	5 00
1848	— @	12 00
Jules Dupuy & Cie Cognac 1870	— @	5 50
— 1878	— @	7 00
— 1878	— @	7 00
— 1864	— @	8 00
— 1848	— @	10 00
Gabriel Dubondeau fils, Cognac 1875	— @	6 50
— 1870	— @	8 00
— 1848	— @	10 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 20 ou 90 de preuve, par gallon	1 06 @	1 10
Ouest	1 06 @	1 10
Bourbon	1 50 @	3 50
Rye	1 50 @	3 50
Ecossais, importé	4 00 @	6 00
Irlandais, importé	4 00 @	6 00
Duffy's malt whisky, par caisse	— @	9 00
GENIEVRE—En gros, du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 @	1 60
Hollande, par gallon	2 75 @	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 @	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	8 00 @	9 00
Holland, par caisse	7 50 @	7 60

VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon ...; Zinfandel No 1, le gallon ...; Clarets importés, Ordinaire, par barrique ...; Clarets de famille, par barrique ...; Clarets fins, la barrique ...; Médoc, la caisse ...; St-Julien, la caisse ...; Margaux, la caisse ...; Pontet Canet, la caisse ...; Leoville, la caisse ...; Léoville, la caisse ...; Château Lafitte, la caisse ...; Ordinaires, la caisse ...; Château Dufort, par barrique ...; Château Larose, la caisse ...; Château Dillon, par caisse ...

VINS BLANCS—California ... barrique ...; Importés de famille, la barrique ...; Importés fin, la barrique ...; Graves, la caisse ...; Sauternes, la caisse ...; Haut Sauternes, la caisse ...; Latour Blanche, la caisse ...; Château Yquem, la caisse ...; Ordinaire, la caisse ...; Muscat, la caisse ...; Madère, Coteau, la gallon ...; Madère, qualité fine, le gal. ...; Madère, la caisse ...; Sherry, Coteau, le gallon ...; Sherry Genuine Xérès, le gallon ...; Sherry, la caisse ...; Très vieux porto, la caisse ...

CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doz. ...; G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay ...; Extra Dry ...; Ruinart Père & Fils ...; Bollinger ...; Delbeck & Co's extra dry, qts ...; Delbeck & Co's Delmonico, qts ...; B. B. Pel & Co's qts ...; Perrier-Jouet—Ordinary Royal quarts ...; Perrier-Jouet—Special, quarts ...; Moet & Chandon, white seal, qts ...

Pints $2 de plus par caisse.

QUINCAILLERIE.

HACHES—Hunt's ...$8 25 à 7 00; Double bit ...$15 00. ...; AXIE GREASE—Frazer's keg ...; Boxes, gros. ...; BELLOWS—Blacksmith, 25 à 42 in. ...; BRASS—Sheet par livre ...; COTTON SCRAPERS ...; COTTON—Trace ...; Ox ...; COTTON—Bending par livre ...; Rounder's chain, 13 livres et au-dessus ...; HORSE—Nos 0 to 3 ...; A. B. Nos 0 à 3 ...; Burden's ...; Lyman ... ; HOOP—... ; BOTANY HOES—Mallory's ...; Avery's ...; ... ; HOLLOW WARE—Skillets ...; Anvils ...; IRON—Flat, 1½ to 4 inches to 3 to 1 ...; Round, 1 to 2½ inches ...; Square ...; Band—Light, 2 to 6x½ ...; Heavy, 2½ to 6x½ inches ...; Hoop—1 to 2 inch ...; Sheet—Nos 16 to 26 ...; Galvanized, No 26 ...; LEAD—Pig, par livre ...; Sheet, par livre ...; CLOUS, BASE—10 @ 60d keg ...; Cut Steel Navy ...; United States Navy ...; PLOWS—Avery, cast, Nos ...; Avery, steel ...; Avery, double shovels, wooden beams, set ...; Avery, double shovels, iron beams ...; Malleable, sweeps, all sizes, doz ...; Double plows, Atlanta's, No 0 to 2, each ...; PLOW STEEL—4 to 3 inches, par livre ...; Sheet ... ; Molasse ...; Cotton, 5-16 et ¾ ...; SADDLES ...; SHOVEL ...; ... ; TIN PLATE ...; I. C. ...; I. X. ...; I. C. 1x14x20 ...; Block, par livre ...; WIRE—Fence Wright's ...; WIRE—Fence, galvanized ...; Barb ... ; SHOT—Drop ...; ... ; POWDER ...

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Nourris aux grains ...; par liv. gross, grain ...; sur le commun ...; MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, Choix: BESTIAUX—1re qualité, par livre ...; 2me qualité, par tête ...; Vaches communes et vieilles ...; VEAUX—1re qualité, par tête ...; 2me qualité, par tête ...; YEARLINGS—1re qualité, par tête ...; 2me qualité, par tête ...; COCHONS—Corn fed Western, par livre, gross ...; Pois-fed ... par liv. gross ...; MOUTONS—Choix, par tête ...; Communs ...; VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête ...; 2me qualité, par tête ...

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 50 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 150
Chevaux de selle et de voiture	250 @ 400
Mulets pour habitations sucrières	175 @ 200
Mulets, qualité moyenne	140 @ 175
Mulets pour coton	160 @ 125
Mulets communs	40 @ 75
Bons mulets de ville	225 @ 250

FEUILLETON.

No 11. Commencé le 26 décembre.

LES Six Monsieur Dubois

—PAR—

MAURICE MONTÉGUT.

CHAPITRE X

EN MER.—EXAMENS DE CONSCIENCE.—LA FEMME, LE CIEL ET L'EAU.

(Suite)

A ce moment, Marie aussi, promenait ses yeux [illegible]. Alors deux cris, jetés l'un au-devant de l'autre, se confondant éperdûment par l'espace, vibrèrent à la fois :

—Marie !
—Didier !
Ils se voyaient au ....
—Toi !
—Toi !

Hélas, ce qui fait la joie des uns fait le malheur des autres.... [illegible] les yeux dans les yeux, et suivant les travaux d'une lame d'écume, les deux amoureux multiplièrent les demandes et les réponses, les cinq Dubois paralysés, médusés, terrifiés, ... le cœur en ... [illegible]

[illegible] tendu la main à ton cousin Florimond ?

—Hein ? fit Didier, abasourdi, dévisageant avec des yeux grands ouverts, ce parent qu'il s'ignorait.

—Monsieur, répondit le poète, d'une façon assez impertinente, monsieur, je me suis trompé.... en effet, vous n'êtes pas de ma famille.... oh ! non, non ! et j'en remercie les dieux.

Et il pivota sur ses talons, sifflant la gavotte.

Ce fut Marie qui rougit.

Comment était-il, réellement, ce merveilleux Didier ?—Insignifiant, gentil, un type de Valaque, un peu bête, pas méchant, pas bon, non plus, s'aimant bien, aimant sa mère, aimant son père, sa fiancée et son chien, du moment que cela n'était pas fatigant.

Pas un homme, assurément. Il avait besoin d'être protégé lui-même, avant de songer à protéger les autres....

—Une fille, jugea Florimond.
—Est-il malgré ! s'étonna Théodore.
—Anémique ! diagnostiqua Saturnin.
—Un chiffon ! estima Rigobert.
—Du mou ! conclut Antony.

Oui, mais c'est comme cela que les femmes les aiment.

Ce même soir, dans le jardin de l'hôtel, les Six et elle étaient groupés, assis sur des bancs rapprochés, sous des feuillages maigres.

Et, de plus en plus, les amoureux vaincus s'étonnaient de l'insignifiance de l'aimé vainqueur; la joie extatique de Marie, contemplant, écoutant de manière évangélique son Didier bien banal, les chagrinait et les exaspérait.

Et chacun se disait : "Certes, je vaux mieux que lui !" En réalité, chacun valait autant; car jamais idéal ne fut plus accessible.

Telle est la vie.

Didier, en phrases pénibles, racontait son histoire :

Il était arrivé trop tard; l'oncle Roquentin agonisait. Cependant, à la vue de son neveu, qu'il traitait pour traits, sembiait à son cœur, il s'était, un court moment, révélé de sa torpeur moribonde.

Distinctement, il avait balbutié ; "Du ... une plume....." et il était malgré ... effort; mais les gens qui ... servantes et domestiques,

aux yeux cruellement attentifs, s'étaient exclamés à l'envi :

—Le pauvre homme délire ! Oh ! notre maître ! notre bon maître !

Une fois encore, mais d'une voix sourde, il avait répété : "De quoi écrire...." Il promenait ses doigts recroquevillés, blêmis, sur la blancheur des draps mortuaires, avec cette mimique volontaire et tenace de tracer des lignes.... puis, d'un seul coup,—regardant toujours et fixement Didier affaré,—il était retombé violemment en arrière, rauquant : "Trop tard !"

Et, sur ce mot, il était mort.

Cette dernière scène lugubre avait eu, par hasard, quelques témoins désintéressés; il restait évident pour deux là qu'à la minute suprême le mourant désirait modifier son testament.

Mais le seul existant, et valable, laissait son bien, divisé en deux parts, à sa vieille servante, à ses deux domestiques, —puis aux pauvres de Marseille, ville où il s'était enrichi....

Il fallait plaider.

L'affaire était instante, et devait passer au tribunal dans quelques jours.

—Vous avez un avocat ? interrogea Rigobert.

—Dix se sont offerts, répliqua Didier, je ne sais auquel entendre, et je me méfie de tous....

—C'est bien, interrompit d'une voix impérative maître Rigobert Dubois, envoyez-les tous promener, c'est moi qui plaiderai.... On verra bien....

Marie le regarda en face et fronça les sourcils.

—J'accepte, répondait déjà le sixième Dubois avec empressement.

Il avait confiance en ces messieurs.

La jeune fille eut un geste nerveux, ouvrit la bouche; puis, brusquement arrêtée par une pensée quelconque, se tut et resta pensive.

—Pourquoi ne partons-nous pas ? nos pauvres rêves sont finis, bien finis ! dit le lendemain Florimond à Théodore.

Théodore haussa les épaules.

Ce fut Saturnin qui se chargea d'expliquer par une comparaison les sentiments de tous; et voici comme :

—Prenez un condamné à mort, devant la guillotine; dites-lui : "Mon garçon, voulez-vous une ... encore ?"

Et, sans espérance aucune, il acceptera ce sursis pour ne pas mourir tout de suite. C'est notre cas.

Tous baissaient la tête.

Ils restaient, préférant la souffrance journalière à la fuite, à la disparition, à l'écroulement immédiat du rêve, à la fin de tout.....

Et ils souffraient, en vérité.

Les voir, tous les deux, Didier, Marie, à chaque instant du jour, à chaque instant du soir, passer, perdus en eux, se racontant des choses.... et, de leurs beaux projets d'avenir, des paroles échappées, toujours semblables, arrivaient jusqu'aux autres :

—Quand nous serons mariés !

Oh ! à présent, plus que jamais peut-être, Didier affectionnait Marie.

Il était touché, flatté de cette poursuite intense, furieuse, dont il était l'objet.... puis l'amour de tous ses hommes, si divers, lui prouvait la beauté, le charme indéniables de celle dont il était aimé. Il fallait qu'elle fût vraiment adorable pour avoir, sur sa route, rien qu'à passer pleurante, soulevé tant de passions, suscité tant de dévouements chez ces cinq affolés, gens sérieux et riches.

Il l'aimait d'autant plus qu'elle était plus aimée.

Et, grâce au hasard, elle serait d'être pauvre, elle avait vingt-cinq mille francs.... de quoi fléchir la rigueur de ses parents, s'il gagnait son procès,— de quoi les rendre, tout de suite, accueillants et gracieux, si la cause était perdue.

De jalousie, chez lui, pas l'ombre une heure n'existe.

Il connaissait sa fiancée,—avec raison, il croyait en elle,—et, d'ailleurs, la mine déconfite des Cinq faisait la preuve longue de sa rigoureuse vertu....

Donc, toutes ses pensées rassurées, il se laissait mollement aller à cet amour d'enfance; pourtant, chaque, il semblait [illegible] confiance.

Ce jeune dieu bourgeois permettait qu'on l'adorât, et daignait quelquefois, du centre lumineux de sa gloire, répondre par un léger mouvement de main, un baiser furtif, tous l'encens des grands cultes, lorsque nul ne voyait.... Bête régal de cette fainéance.

Et, de tant de bontés, Marie ne savait plus comment lui témoigner sa reconnaissance....

L'affaire Roquentin passa dans la quinzaine. Rigobert plaidait pour Didier. Le tribunal de Marseille, pour être agréable à Me Dubois, de Paris, avait activé la procédure.

Un vrai maître Dubois, de Paris....

Ce jour-là, une certaine curiosité régnait dans l'auditoire; et, à propos d'une cause civile, jamais tant de monde n'était venu.

Très grave, très sûr de lui, Rigobert souriait à Didier.

Il oubliait un instant le rival, ne voyait plus que le client qu'il avait à défendre, il était purement professionnel, et jugeait le succès certain.

Un quart d'heure avant l'ouverture des débats, Marie fit demander Rigobert.

Il accourut.

—Monsieur, lui dit-elle, très vite, très bas, vous souvenez-vous que j'ai remercié M. Saturnin parce qu'il avait peut-être fait perdre à Didier une fortune probable ? Oui. Eh bien, réfléchissez. Si Didier est très riche, malgré mes quelques sous, dus au hasard, sa famille s'opposera encore à ce mariage toujours désiré. Vous voyez que je parle franchement. Il faut que Didier perde en cette cause. Si vous triomphez je vous maudis ! Vous m'avez trompée assez souvent pour me servir loyalement une fois, cette fois, la dernière.... Vous m'avez comprise.... allez !

Stupéfait, Rigobert s'éloigna.

—La parole est à maître Dubois !....

Maître Dubois se leva.

Ce n'était pas un sot, Rigobert !

En deux mots, il expliqua le débat contradictoire; lut deux lettres de Marseille Roquentin à sa sœur, où il était écrit tout du long que Didier hériterait s'il venait à Marseille.... Il rappela le cas suprême du marchand voulant encore, quand même, écrire lorsque la mort lui glaçait les doigts.... Il montra des serviteurs avides, feignant de ne pas comprendre ....un jeune homme naïf,—au milieu d'inconnus malveillants,—qui n'osait insister.....puis l'appel de Dieu interrompant ce drame. Hélas......Il plaida la captation, l'insuspect des volontés dernières......sacrilège !

Sa voix montait, s'enflait; et dans ce pays des exagérations, ses métaphores, ses paraboles ronflantes étaient saisies au vol, goûtées, appréciées, admirées. Un grand murmure, poussé par la foule conquise, salua sa péroraison; les juges s'inclinaient....

Evidemment Me Dubois, de Paris, avait gagné sa cause....

Il ne pensait plus à Marie; il la regarda.

Pâle, sombre, elle le contemplait, elle aussi, se mordant les lèvres, les yeux pleins de courroux.... Alors il se souvint. Dans l'entraînement de la victoire, il avait oublié que pour elle, il fallait avoir tort à tout prix, coûte que coûte, et que le jeu qu'il jouait s'appelait : Qui perd, gagne !

Pourtant, n'était-ce pas pour lui une espérance dernière, si la famille de Didier enrichie, repoussait encore la jeune fille ?.... Il chassa cette tentation; et, dans un mouvement d'abnégation sublime, se dévoua tout entier au bonheur de celle qu'il aimait, pour la jeter définitivement aux bras de celui qu'elle aimait.

—Un mot encore ! cria-t-il.

Le président ébaucha un geste, qui semblait dire : A quoi bon ? c'est fini, c'est gagné, bien gagné, cher maître.

Mais Rigobert était reparti; et, dans un hébétement général, il lançait ce tonnerre intempestif de phrases agressives.

—Oui, messieurs, j'ai montré, clair comme le jour, le bon droit de mon client, et jamais cause plus juste n'aurait trouvé sa sanction auprès d'un tribunal sans parti pris.... Mais mon client et moi, nous sommes de Paris, la grande ville, dont Marseille est jalouse et qu'elle contredit,—comme une gueuse, une duchesse !—Je sais bien que si j'ai pour moi la justice, je n'aurai pas les juges, juges prévenus, vendus peut-être....

Tumultes, cependant, prévaricateurs, concussionnaires, faux poids, fausses mesures, l'heure viendra bientôt....

Le tribunal ....
Didier perdit son procès.
—Merci, dit Marie à Rigobert.
—Oui? fit-il, s'épongeant le front, j'ai racheté mes torts, je crois ?

—N'en parlons plus,—plus du tout, répliqua Marie, railleuse.

Pour une dernière fois elle les réunit tous et leur tint ce langage :

—Merci, messieurs; grâce à vous, mais malgré vos volontés peut-être, j'épouserai Didier, mon seul amour. Nous partons.—Il est pauvre; j'ai un peu d'argent. Les obstacles tombent. Je vois done beaucoup, en dépit des apparences.... Et je vous dis adieu sans amertume.... Je parlerai quelquefois de vous.... Merci, messieurs !

Un quart d'heure après, elle montait avec Didier dans le train direct de Marseille à Paris.

Les Cinq restaient seuls entre eux, nez à nez, et ses nez étaient longs.

—Allons, dit Saturnin, je vais me soigner le cœur....

—Et moi, soupira Théodore, je cours faire des excuses à ma bonne....

Rigobert, d'une voix lamentable, laissa tomber ces mots :

—Cette cause sera cause que je ne plaiderai plus aucune cause.... Oh ! le juste ! oh ! le vrai !.... oh ! les femmes !.... Je ne crois plus à aucun succès, même à celui de la vérité !

Antony formulait :

—La destinée n'est pas un être palpable, avec lequel on puisse se prendre corps à corps, sans quoi j'aurais vaincu !... adieu, paniers !.... la force est relative !

—De cette odyssée, déclara doucement Florimond, je ferai un sonnet.... et de ce sonnet, je tirerai une nouvelle; de cette nouvelle, un roman; de ce roman un drame; de ce drame, un sonnet et je recommencerai. Chaque sonnet, chaque nouvelle, chaque roman aura cent éditions, chaque drame sera joué six cent quarante fois. C'est ainsi que l'on se console.... A quelque chose, malheur est bon.

—Et dire, termina Théodore, que toute l'aventure n'a pas duré trois semaines...

—Courte et mauvaise ! conclut Rigobert.— A la suivante !.... N'importe, l'amour si bête qu'il soit sera toujours ...

—FIN—

Les nécessités de la propagande avaient conduit, l'autre jour, deux notables boulangistes dans les environs de l'établissement des sourds-muets, à Paris.

En passant devant l'édifice, ils s'arrêtèrent, rêveurs et mélancoliques, puis l'un d'eux :

—Voici la chambre qu'il nous faudrait quand nous aurons fait triompher le boulangisme ! Comme ça, nous serons tranquilles !

En chemin de fer. Deux dames sont seules dans un compartiment.

—Est-il long, ce tunnel !

—Oh ! oui, pour nous surtout. Nous sommes à la queue du train !

A l'occasion de la proposition Clémenceau, on parle duels au ramolli-club :

—Messieurs, s'écrie Guibollard, si j'ai un conseil à vous donner, ne vous battez jamais ! c'est trop émotionnant.

Le chœur.—Tiens ! vous vous êtes donc battu, ô Guibollard !

—Parfaitement, une nuit d'orage j'ai rêvé que je me battais au pistolet, à trois pas ! je me suis réveillé avec une sueur froide.... et avec la fièvre !

Entre cochers de fiacre :

—Moi, dit Paul, je n'aime pas les réputations surfaites. Tiens, M. Dumas.

—Tu le connais ?

—Parbleu ! une fois, je l'ai conduit à la gare de Lyon. Il avait le temps de placer un mot, n'est-ce pas ? Eh bien, rien ! Pas de conversation.

Bebe au réveillon :

—Garçon, vous comptez un demi-poulet cinq francs ?

—La moitié qui reste est si petite à placer.

La dame, un voisin, bonne ... demande la dite moitié.

On lui apporte l'addition : "Demi-poulet, cinq francs."

—Comment ! vous avez le toupet....

—C'était le dernier morceau de volaille qui nous restât ! tout le monde voulait en manger !

Un acteur, qui vient de changer de théâtre, à son nouveau directeur :

—Voulez-vous m'autoriser à dire que vous me donnez quinze mille, au lieu de dix ?

—Comment donc ! Et vingt mille, si vous voulez.... au lieu de cinq que je vous donnerais !

Pensées fantaisistes :

La richesse ne fait pas le bonheur, la pauvreté non plus.

On se moque toujours de ceux qui vendent la peau de l'ours. [illegible], et sont qui l'achètent !

Chez les vieilles femmes, l'art de mendre survit aux dents.

Madame Prudhomme adresse une admonestation à son époux, qui a eu l'audace de regagner son logis un peu plus tard que de coutume.

—Je craignais, lui dit sa tendre moitié, que tu n'aies été victime de quelque accident.

—Non, répond M. Prudhomme, gravement, j'ai rencontré un ancien ami d'enfance et nous avons causé un peu.

—Comment ! avec une pareille température vous vous arrêtez dans la rue pour causer.

—Oh ! ne t'inquiète pas, ponctuelle, nous parlions à mots couverts, riposte l'immortel Joseph.

Coline est à la recherche de documents pour un roman ... sur le mariage.

L'autre jour, il aperçoit le docteur ... un statisticien ...

—... lui crie Coline tout joyeux ... y a-t-il plus ... que de femmes qui se marient ?

Les enfants terribles.

—Mes enfants, dit la plus ... demandes ... ce qu'il y a sur la table ... quand l'école petite, l'école ... de manger du pain, etc.

—Oui, répond Bébé, mais ... tu es bien content de manger ... nous.